

DOSSIER D'ENGAGEMENT



COUPE DU MONDE AU SABRE HOMMES SENIORS

PRE-TOURNOI QUALIFICATIF

NANCY (France) 22 Mars 2003

Nancy, le 15 Décembre 2002

Monsieur le Président,

Le Tournoi International de Nancy pour la Coupe du Monde au Sabre Hommes Seniors 2003, est inscrit au calendrier international de la FIE les Samedi 22 et Dimanche 23 Mars 2003 (22 & 23.03.2003). Cette compétition se déroulera au Palais des Sports Jean Weille de Nancy-Gentilly (France).

La Salle d'Armes de Nancy organise cette Coupe du Monde en individuelle depuis 18 ans déjà.

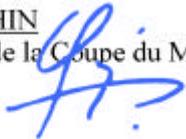
Cette compétition sera précédée d'un tournoi qualificatif pour les seuls sabreurs français. A cette occasion, nous serons heureux d'accueillir les tireurs de votre Salle d'Armes (Seniors et Juniors surclassés).

Pour vous permettre de les inscrire, je vous adresse le dossier des modalités pratiques de la compétition. Vous nous aiderez à mieux vous accueillir en nous retournant l'inscription de votre club avant le 10 Mars 2003 (10.03.2003).

Dans l'attente de votre venue à Nancy, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Claude BERLOTTIER
Président de la Salle d'Armes de Nancy

Christiane GEHIN
Coordinatrice de la Coupe du Monde au Sabre



REGLEMENT

ARTICLE 1

La Fédération Française d'Escrime et la Salle d'Armes de Nancy organisent **un pré-tournoi** avant l'épreuve individuelle de la Coupe du Monde au Sabre Hommes Seniors des 22 et 23 Mars 2003 (22 § 23.03.2003). Il se déroulera le 22 Mars 2003 (22.03.2003) au Palais des Sports Jean Weille de Nancy-Gentilly. Cette compétition sera disputée selon le règlement FFE en vigueur.

ARTICLE 2

En accord avec la FFE et la Commission de Sabre homme, un certain nombre de places est laissé libre sur le quota de la sélection fédérale. Ce quota sera complété par les sabreurs français issus de l'épreuve sélective du Samedi matin 22 Mars. Les participants des épreuves sélectives devront posséder la licence FFE, ceux de la Coupe du Monde la licence FIE

ARTICLE 3

Les licences seront contrôlées et acquittées éventuellement.

Un droit d'engagement de 10Euros sera perçu par tireur pour le pré-tournoi.

Les tireurs qualifiés pour la Coupe du Monde devront acquitter un complément d'engagement de 5Euros.

ARTICLE 4

Les participants devront se présenter en tenue réglementaire, normes FFE (FIE pour la Coupe du Monde).

ARTICLE 5

Les engagements sur feuille ci-jointe devront parvenir avant le **10 Mars 2003** dernier délai à l'organisatrice :

Mme GEHIN Christiane
4 Allée Jean Antoine Baïf
54600 VILLERS-LES-NANCY

Tél. 03 83 28 47 64 - Port. 06 85 18 56 92 - Fax. 03 83 90 25 48
e-mail : christianegehin@club-internet.fr

RAPPEL. La Salle d'Armes de Nancy, ne peut être tenue responsable des vols pouvant survenir à l'intérieur du Palais des Sports et rappelle que les tireurs doivent assurer la surveillance de leurs équipements.

HEBERGEMENT

Tous les participants à ce pré-tournoi ou à l'épreuve individuelle de la Coupe du Monde devront **prendre en charge leurs frais de séjour à Nancy.**

Restauration

Un buffet sera à la disposition des participants sur les lieux de la compétition.

Liste des hôtels

La réservation des chambres est à assurer par chaque tireur.

Hôtel Mister Bed	Av.R.pinchard à Nancy	Tél. 03 83 98 03 33 à côté du Palais des sports Fax.03 83 98 86 15	
Campanile	4 Rue Blaise Pascal-Maxéville	Tél. 03 83 98 64 64 à proximité du Palais des sports Fax.03 83 98 71 85	
Formule 1	8 Rue Saône-Laxou	Tél. 03 83 95 17 16	idem
Villages Hôtel	Rue Saulnois-Laxou	Tél. 03 83 96 23 24 Fax.03 83 96 24 25	idem

Tarifs préférentiels pour la Salle d'Armes de Nancy

Novotel-Ouest***	2 Rue Vair-Laxou	Tél. 03 83 93 45 45 navette pour Palais des sports Fax.03 83 98 57 07	
	chambre pour 1 personne avec pt déj. :	50,30 Euros	
	chambre pour 2 personnes avec pt.déj. :	57,00 Euros	
	chambre pour 3 personnes avec pt.déj. :	61,00 Euros	

Hôtel ARIANE***	10, Rue de la Saône-Laxou	Tél. 03 83 98 37 10 à proximité du Novotel Fax.03 83 96 43 26	
	chambre pour 1 personne avec pt déj. :	40,00 Euros	tarifs pour le vendredi, le samedi et dimanche.
	chambre pour 2 personnes avec pt déj. :	40,00 Euros	
	chambre pour 3 personnes avec pt déj. :	50,00 Euros	

Point accueil

Une personne représentant la Salle d'Armes de Nancy, sera présente au Novotel-Ouest dans les conditions suivantes :

Judi 20 Mars 2003 : de 18h à 20h
Vendredi 21 Mars 2003 : de 18h à 22h

Cette personne sera à votre disposition pour faciliter votre séjour à Nancy.

HORAIRES - PRE-TOURNOI QUALIFICATIF

Ce Pré-tournoi est ouvert aux seuls tireurs français

Samedi 22 Mars 2003

8h30	Appel des tireurs
9h00	Début de la compétition selon règlement FFE
11h30	Contrôle du matériel pour les tireurs qualifiés pour la Coupe du Monde de Sabre
13h30	Fermeture du contrôle
14h00	Début de la compétition « Coupe du Monde » suivant le règlement FIE en vigueur

REGLEMENT

ARTICLE 1

La Fédération Française d'Escrime et la Salle d'Armes de Nancy organisent l'étape française de la Coupe du Monde au Sabre Hommes Seniors -épreuve individuelle- les Samedi 22 et Dimanche 23 Mars 2003 (22 & 23.03.2003). Elle se déroulera au Palais des Sports Jean Weille de Nancy.

ARTICLE 2

Le tournoi est ouvert aux tireurs licenciés auprès de la Fédération Internationale d'Escrime, suivant les quotas FIE. Chaque nation peut en outre ajouter à ces quotas un nombre de tireurs correspondant aux tireurs classés dans les 32 premiers du classement final de la Coupe du Monde 2002.

Tout tireur doit être engagé par sa fédération nationale.

ARTICLE 3

Les tireurs inscrits par leur fédération (voir règlement FIE) devront acquitter un droit d'inscription de 15 Euros pour leur participation à cette épreuve individuelle de la Coupe du Monde au Sabre. Le capitaine de chaque équipe réglera les droits d'engagement de sa délégation à l'occasion du contrôle du matériel.

Les tireurs non inscrits par leur fédération nationale et voulant participer, devront acquitter un droit d'inscription de 30E.

Les tireurs inscrits par leur fédération nationale et non présents restent redevables du droit d'inscription de 15 Euros qui sera réglé par le capitaine de leur équipe nationale.

ARTICLE 4

Les tireurs devront présenter **obligatoirement** leur licence FIE lors du contrôle du matériel.

ARTICLE 5

Les licences provisoires FIE pourront être demandées sur place.

ARTICLE 6

Les épreuves sont disputées selon le règlement de la Fédération Internationale d'Escrime. Armes et équipements devront être conforme à ce règlement.

ARTICLE 7

Le directoire technique tranchera tous les litiges qui lui seront soumis et se réservera le droit d'apporter au présent règlement toutes les modifications qu'il jugera utile pour le bon déroulement du tournoi.

ARTICLE 8

Un classement par Nation sera effectué en fonction des places acquises dans le tournoi individuel. Les résultats des 3 meilleurs tireurs seront pris en compte.

ARTICLE 9

Le vainqueur du tournoi individuel se verra remettre un Trophée.

Des prix de valeur seront remis aux 8 premiers tireurs classés. Des récompenses seront également remises aux 3 meilleures Nations classées.

ARTICLE 10

Un contrôle antidopage sera assuré à l'occasion de l'épreuve individuelle, selon les modalités officielles.

Rappel : La Salle d'Armes de Nancy, ne peut être tenue responsable des vols pouvant survenir à l'intérieur du Palais des Sports et rappelle que les tireurs doivent assurer la surveillance de leurs équipements.

HORAIRES

Samedi 22 Mars 2003

- 10h00 Accueil des équipes et des individuels au Palais des Sports de Nancy-Gentilly. Présentation par chaque Chef de délégation des licences FIE de ses tireurs. Règlement des droits d'inscription par le Chef de délégation. Contrôle du matériel.
- 11h30 Réunion des chefs de délégations. Réunion des arbitres. Désignation du directoire technique et du jury d'appel.
- 13h30 Fermeture du contrôle et Appel des tireurs
- 14h00 Début de la compétition suivant le règlement FIE en vigueur.

Dimanche 23 Mars 2003

- 9h30 Appel des tireurs
- 10h00 Tableau de 64.
- 15h00 Finales à 8 suivies de la remise des prix.
- 18h00 Vin d'honneur

